

Termes de référence – animateur/animateurice
PROJET A.MAR BLEU – finance par l'AICS
Code projet: AID 013244/07/3

Poste	animateur/animateurice	Projet	A.MAR bleu - Protection, valorisation et gouvernance des écosystèmes et de la biodiversité dans les Aires Marines Communautaires Protégées du Sénégal - AID 013244/07/3 financé par la Coopération italienne à travers L'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement)
Lieu de travail	Bureau ISCOS Ziguinchor Quartier Boudody	Responsables hiérarchiques	Cheffe de projet, Coordinatrice, Desk et Administration ISCOS Rome (Italie)
Durée du contrat	12 mois renouvelables avec une période d'essai d'un mois	Date début de contrat	Mois de mars 2026

I. Organisation

ISCOS est une ONG créée en 1983 comme résultat de l'expérience du syndicat italien CISL pour promouvoir des programmes et activités de coopération internationale, selon les principes de solidarité, de justice sociale, de dignité humaine et de paix.

ISCOS Sénégal intervient principalement dans les domaines de l'autonomisation des femmes ; du développement territorial, et du réaménagement environnemental notamment à travers la gestion participative et durable des Aires Marines Communautaires Protégées. L'organisation œuvre également dans la formation professionnelles, l'inclusion sociale des jeunes femmes et hommes y compris les migrants potentiels, ainsi que dans la promotion d'une éducation inclusive et de qualité.

II. Description du poste et du projet

Dans la mise en œuvre des activités du projet dont ISCOS est chef de file, « A.MAR bleu - Protection, valorisation et gouvernance des écosystèmes et de la biodiversité dans les Aires Marines Communautaires Protégées du Sénégal », financé par l'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement), ISCOS recrute un animateur/animateurice qui sera basé au bureau d'ISCOS Sénégal à Ziguinchor, quartier Boudody. Ses déplacements s'effectueront principalement en Casamance.

Le projet aborde, avec une approche intégrée, les problématiques environnementales (ODD 13, 14, 15), économiques et sociales (ODD 1, 2, 5, 8, 10) dans les régions de Thiès, Ziguinchor et Sédhiou en mettant en œuvre des actions visant à :

- a) lutter contre la détérioration des écosystèmes côtiers et des zones humides, notamment des mangroves, due au changement climatique ;
- b) promouvoir une croissance économique durable en renforçant les activités à faible impact et en favorisant le travail décent pour les femmes, les jeunes et les hommes ;
- c) renforcer la capacité de gouvernance territoriale, dans le cadre de la Stratégie nationale, qui prévoit la cogestion de l'AMCP entre l'administration publique et les OSC.

Le projet vise à protéger, récupérer et valoriser les ressources environnementales et culturelles et à promouvoir des systèmes de production efficaces et durables qui garantissent un revenu décent aux habitants de quatre AMCP du Sénégal : AMCP Joal - Fadiouth et AMCP Somone, dans la région de Thiès ; AMCP Ufoyaal Kassa-Bandial et l'AMCP Kassa-Balantacounda en Casamance dans les régions de Ziguinchor et de Sédhiou.

Le projet dure 36 mois et il est mis en place en collaboration avec le réseau de partenaires d'ISCOS :
Au Sénégal : l'ONG italienne IPSIA basée à Thiès, AGADA, AGIRE, Université Assane Seck de Ziguinchor, les quatre AMCP d'intervention ; Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Ziguinchor.
En Italie : CESTHA, ISCOS Émilie-Romagne, Legacoop Romagne et Worldrise.

Le contrat proposé est un CDD d'un an, renouvelable.

La rémunération brute s'élève à 250 000 fcfa par mois. Le net est variable selon la situation personnelle du travailleur/de la travailleuse et du calcul des charges.

Responsabilités et domaines de compétence

L'animateur/L'animatrice, en étroite collaboration avec et sous la supervision de la Cheffe de projet et de la coordinatrice de terrain, effectuera toutes les tâches nécessaires à l'animation des activités du projet, en particulier :

1. Mobilisation communautaire et animation

- Organiser, planifier et animer les activités de sensibilisation, d'information et de formation prévues dans le projet.
- Mobiliser les bénéficiaires et parties prenantes locales (communautés, autorités, services déconcentrés).
- Faciliter la participation active des groupes cibles, en veillant à l'inclusion (femmes, jeunes, personnes vulnérables).
- Assurer la bonne compréhension des messages et outils pédagogiques.

2. Mise en œuvre des activités du projet

- Exécuter les activités sur le terrain selon le chronogramme défini par la Cheffe de projet et la Coordinatrice de terrain.
- Veiller à la qualité technique et méthodologique des activités menées.
- Appuyer l'organisation logistique des ateliers, réunions, formations et visites terrain.
- Contribuer à la préparation des supports pédagogiques et outils d'animation.

3. Suivi des activités et reporting

- Assister la coordinatrice et la cheffe de projet dans la documentation des activités (listes de présence, photos, notes, PV, fiches techniques).
- Rendre compte des activités à ses responsables
- Contribuer à la collecte de données pour les indicateurs du projet (quantitatif et qualitatif).
- Signaler rapidement tout problème sur le terrain ou tout risque affectant le projet.

4. Autres tâches

- Toute autre tâche demandée par la Cheffe de projet ou la Coordinatrice de terrain en lien avec le bon déroulement du projet.

Profil du/de la candidat.e (Formation, Expériences, Compétences, Aptitudes)

Formation : Diplôme ou formation en sciences sociales, développement communautaire, animation rurale, environnement, gestion des ressources naturelles ou domaine équivalent.

- Au moins 2 ans d'expérience dans l'animation, la mise en œuvre ou le suivi d'activités au sein d'ONG, d'associations communautaires ou d'institutions de développement.
- Expérience confirmée dans la mobilisation communautaire, la sensibilisation et/ou la formation de groupes de bénéficiaires.
- Expérience de travail dans des contextes ruraux fortement appréciée.
- Une expérience dans des projets liés à l'environnement, la pêche artisanale, les ressources marines ou la gestion communautaire est un atout.
- Connaissance de base du contexte institutionnel local (services déconcentrés, collectivités, organisations communautaires).
- Capacité à collecter, documenter et transmettre des informations de terrain (listes de présence, notes, photos, fiches de suivi).
- Bonne compréhension des enjeux liés à la gestion durable des ressources naturelles, la préservation des écosystèmes côtiers (mangroves, zones humides, ressources halieutiques), l'inclusion sociale, le genre et les dynamiques communautaires.
- Maîtrise du français (oral/écrit) ; maîtrise du wolof et du diola indispensable pour l'animation.
- Connaissance des outils numériques et bureautiques de base (Word, Excel, WhatsApp, Internet).
- Sens de l'organisation, rigueur et capacité à suivre un planning d'activités.
- Très bonnes aptitudes relationnelles avec les communautés, autorités locales et partenaires.
- Forte motivation pour le travail de terrain, y compris dans des milieux isolés ou difficiles d'accès.
- Proactivité, capacité d'initiative et esprit d'équipe.
- Disponibilité à travailler en dehors des horaires habituels si nécessaire, selon les activités terrain.
- Respect strict des règles de sécurité et des procédures internes d'ISCOS.

Comment postuler?

Composition du dossier : CV, courte lettre de Motivation et 1 référence (anciens managers de préférence)

A envoyer à : m.lucasmallet@iscoscisl.eu avec l'objet « anim – nom prénom »

Date limite de dépôt du dossier de candidature : 25/02/2026

Procédure : Les candidat.e.s retenu.e.s seront contacté.e.s pour une validation technique et un entretien

Note. Toute candidature déposée après ce délai ne sera pas prise en compte.

ISCOS étudie les candidatures de façon continue et pourra clôturer le recrutement de façon anticipée si un.e candidat.e est sélectionné.e pour le poste.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionnés seront contacté(e)s.

Absence de causes d'incompatibilité

Lors de la signature du contrat, l'animateur/l'animatrice devra signer une déclaration attestant de l'absence de causes d'incompatibilité pour l'exécution de ses fonctions, notamment :

- a) ne pas avoir d'autres relations de travail ou de collaboration continue avec d'autres administrations publiques ou entités privées ;
- b) ne pas être soumis à l'une des causes d'incompatibilité prévues par le Code du Travail de la République du Sénégal et par toute autre loi spéciale applicable.

Dans le cas contraire, le/la salarié.e assumera l'entière responsabilité administrative, civile et pénale.

L'animateur/l'animatrice est tenu au devoir de confidentialité concernant toutes les informations considérées comme confidentielles par ISCOS.

ISCOS effectuera un virement ou remettra un chèque pour le paiement du salaire chaque mois sur le compte bancaire personnel indiqué par l'animateur/l'animatrice.